

Règlement action parrainage

Offre :

Museums-PASS-Musées (MPM) met en place une nouvelle offre de parrainage à compter du **16.02.2026 jusqu'au 31.12.2026**. Celle-ci permet de faire bénéficier un proche d'une réduction de 15 % pour l'achat d'un Museums-PASS-Musées sur notre boutique en ligne. En remerciement, suite à la commande, le parrain/la marraine voit la durée de validité de son pass créditée de 30 jours supplémentaires.

Conditions :

Cette offre de parrainage est réservée aux détenteurs.trices personnes physiques du Museums-PASS-Musées disposant d'un compte client.e (titulaires enregistrés en ligne) et possédant un pass annuel* payant (*actif, inactif ou expiré).

Elle s'applique aux nouveaux achats, à l'exclusion de tout renouvellement.

Modalités :

Participation : le parrain/la marraine se rend sur la page [PARRAINAGE](#) de son compte client, et demande à recevoir son code de réduction, qu'il transmet ensuite à la personne de son choix. L'envoi du code au parrain se fait par email à l'adresse mentionnée dans le compte client.e.

Code de réduction : le code envoyé est à usage unique. Par conséquent, pour parrainer plusieurs proches, le parrain/la marraine doit obtenir autant de codes que de personnes auxquelles il/elle souhaite l'envoyer. Il lui suffit de renouveler l'opération « RECEVOIR MON CODE » sur la page PARRAINAGE du site web. Il/elle transmet alors chaque code reçu à la personne de son choix.

Réduction : elle s'applique au moment de l'achat par le filleul/la filleule, en renseignant le code à usage unique dans le champ dédié aux codes de réduction, sur la page panier de la boutique en ligne MPM.

Gratification de 30 jours de validité supplémentaire : elle intervient après le traitement de la commande et diffère selon le statut* du pass du parrain/de la marraine. La gratification de 30 jours est cumulable.

Pass inactif : pass qui n'a pas encore été activé dans un musée. Les 30 jours sont ajoutés automatiquement lors de la première entrée dans un musée.

Pass actif : pass valable possédant une date de fin de validité. Les 30 jours sont ajoutés automatiquement à la date de fin de validité existante.

Pass expiré : pass qui n'a pas encore été renouvelé. Le pass est automatiquement réactivé pour 30 jours.

Un email automatique suite à la commande informe le parrain/la marraine de l'ajout des 30 jours de validité supplémentaires de son pass. Cet email peut parfois arriver dans les courriers indésirables.

Rétractation : dans le cas où le.la filleul.e fait jouer son droit de rétractation, la commande déjà traitée est annulée, le.la filleul.e est remboursé.e, et les 30 j supplémentaires accordés au parrain/à la marraine sont annulés.

Responsabilité : le parrain/la marraine est tenu.e de vérifier que le pass associé au compte-client lui permettant de bénéficier de l'offre parrainage est bien le pass personnel qu'il/elle utilise. En cas d'erreur sur le numéro de pass associé, MPM peut refuser de transférer les 30 jours supplémentaires sur un autre pass.

Durée de l'offre :

L'action parrainage est valable du 16.02.2026 au 31.12.2026.

L'association Museums-PASS-Musées se réserve à tout moment le droit d'arrêter l'offre, de la réduire ou de la prolonger, et ce discrétionnairement, sans que cela ne puisse donner lieu à une quelconque réclamation, compensation ou dédommagement.

Mise en ligne : 03.02.2026